

Mot de la mairesse

Séance du conseil municipal du 12 avril 2022

Le mois d'avril est le mois de la protection de l'environnement.

Je constate avec plaisir que deux (2) de nos cinq (5) grands projets ont un lien direct avec la protection de l'environnement : l'agrandissement et la mise aux normes de notre usine d'épuration des eaux usées et l'agrandissement de notre réseau d'égout. Ces deux (2) projets, qui impliquent des investissements majeurs, ont pour objectif la protection de la rivière du Nord.

En fait, si nous ne mettons pas à niveau notre usine d'épuration des eaux usées au cours des prochaines années, des rejets importants d'eaux usées pourraient avoir lieu dans la rivière du Nord.

C'est la même situation pour l'agrandissement du réseau d'égout et d'aqueduc. En y branchant les maisons des secteurs Duquette, Prédéal-Trudeau et Marie-Anne, situées près de la rivière, nous protégeons, à long terme, la rivière de déversements d'eaux usées.



Aggrandissement et mise aux normes de l'usine d'épuration

Notre usine d'épuration des eaux usées sera agrandie selon les nouvelles normes environnementales afin de pouvoir poursuivre le développement de Val-David et de Val-Morin. Les coûts d'agrandissement de l'usine et les coûts d'opération de celle-ci devront être répartis de façon équitable entre les deux Municipalités. La quantité de débits d'eaux à traiter réservés par les 2 municipalités sont différents. Ceux-ci sont basés sur les projections des 10 prochaines années. Par ailleurs, Val-David et Val-Morin sont actuellement en médiation avec la Commission municipale du Québec afin de trouver un partage équitable des coûts.

Une demande d'aide financière auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre du programme PRIMEAU a été déposée. Des informations du MAMH sont en attente afin de pouvoir compléter la demande. L'équipe municipale, en collaboration avec nos experts-conseils, souhaite obtenir le meilleur financement possible pour ce projet.

Agrandissement de notre réseau d'égout dans les secteurs Duquette, Prédéal-Trudeau et Marie-Anne

Cet agrandissement permettra à un peu plus de 100 propriétés de se connecter au réseau d'égout municipal. Actuellement, 80 % des infrastructures sanitaires ont 20 ans et plus. Beaucoup ont atteint ou dépassé leur fin de vie utile. Par contre, leur terrain n'est pas assez grand pour recevoir un nouveau champ d'épuration selon les normes environnementales. Un problème majeur qui sera réglé par les travaux prévus.

Afin que les citoyens puissent bien comprendre le projet d'agrandissement des égouts dans leur secteur, il y a eu une 3^e rencontre d'information. Cette fois-ci à la salle communautaire pour les citoyens n'ayant pas eu accès aux 2 rencontres précédentes, qui étaient en visioconférence.

Les démarches pour le règlement d'emprunt sont en cours de même que la préparation des appels d'offres pour réaliser les travaux.

Réfection de la conduite d'aqueduc sous-fluviale du lac de La Sapinière

Cette conduite sous-fluviale doit être remplacée afin d'assurer la distribution en eau potable pour les citoyens de tout le réseau d'aqueduc. L'érosion entraîne des risques d'instabilité importante sous la conduite et des bris.

Sept (7) soumissions ont été reçues dans le cadre de cet appel d'offres. L'ensemble des coûts pour la réalisation de ce projet sont estimés à 275 000 \$, payable par l'ensemble des citoyens ayant accès à l'aqueduc à Val-David. Une aide financière de 72 750 \$ a été confirmée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Remplacement de la niveleuse et du balai aspirateur

La niveleuse et le balai aspirateur sont en fin de vie et doivent être remplacés afin que nous puissions entretenir les routes. Le coût pour une niveleuse est estimé à 555 000 \$ plus taxes et celui pour un balai aspirateur est de 250 000 \$ plus taxes. Nous prévoyons aller en appel d'offres ce printemps pour ces 2 équipements, pour une réception cet automne, selon la disponibilité du marché.

Projet de la nouvelle école

Afin d'avoir une nouvelle école répondant aux besoins de notre communauté, la Municipalité a exproprié une partie du terrain de la Sapinière. L'entreprise propriétaire a déposé une requête au tribunal administratif du Québec afin que la Municipalité acquière la totalité de sa propriété plutôt qu'une partie.

Les audiences d'une durée de 4 jours se sont terminées le 11 mars dernier. Elles ont permis aux parties d'exprimer leurs arguments quant au bien-fondé de cette requête. À cause des mesures sanitaires, elles ont eu lieu à huis clos.

Rappelons que la Municipalité souhaite exproprier uniquement la parcelle de terrain nécessaire pour le projet d'école et souhaite que l'entreprise propriétaire des terrains puisse réaliser ses projets, notamment la création d'un spa, sur les terrains restants.

Les juges administratifs devraient rendre une décision d'ici l'automne prochain. Le processus d'expropriation reprendra alors son cours et la prochaine étape consistera à convenir d'une indemnité financière.

Informations en vrac

- **Crues printanières** : la directrice générale et la directrice des travaux publics sont en lien avec le ministère de la Sécurité publique pour suivre la crue des eaux et, ainsi, prévoir s'il y a des dangers d'inondation dans notre municipalité. Des sacs et du sable pour remplir ceux-ci seront mis à la disposition des citoyens, si nécessaire, à la mairie.
- **Nids de poule** : l'équipe des Travaux publics en répare depuis déjà un mois. Roulez lentement, soyez prudents et patients. Si vous devez signaler un nid de poule particulièrement gros ou dangereux, communiquez par courriel avec Mme Catherine Fiset par courriel à : travauxpublics@valdavid.com ou par téléphone au 819 324-5678, poste 4223.
- **Les rencontres du 3^e mardi du mois se poursuivent.** Ce mois-ci nous allons rencontrer les représentants de l'organisme On sème et on s'amuse.
- **2 consultations publiques plan PGMR** : la MRC des Laurentides tiendra des consultations publiques concernant le projet de PGMR adopté en septembre 2021. Les représentants de tous les secteurs seront invités à donner leurs commentaires. Le mercredi 27 avril 2022 à 19 h à la Place Lagny et à Sainte-Agathe-des-Monts, le mardi 24 mai à 19 h à l'hôtel de ville, Mont-Tremblant.
- **Parc régional** nous avons reçu la confirmation d'une aide financière de 4 000 \$ de Loisirs Laurentides pour un parcours permanent d'initiation à la course d'orientation au Parc régional (secteur Dufresne).

Je nous souhaite un beau mois d'avril avec du soleil et pas trop de crues printanières. Je nous souhaite un congé pascal plein de chocolat, d'enfants rieurs et de familles réunies.